FONDATION
UNIVERSITÉ JEAN MONNET
SAINT-ÉTIENNE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Investir l'avenir

NOS MEMBRES FONDATEURS

Le GROUPE CASINO, le CREDIT AGRICOLE LOIRE-HAUTE LOIRE, HEF, SIGVARIS, THALES LAS-ANGENIEUX et le CHU de Saint-Etienne.

NOS DONATEURS

NOS PARTENAIRES

ADISTA, THALES, CCI Lyon Métropole, Laboratoires Ceetal, CLEXTRAL, Clos du golf, DECITRE, FORCE PLUS, mgen

POUR LEUR CONFIANCE ET LEUR SOUTIEN, LA FONDATION REMERCIE SES MEMBRES FONDATEURS, DONATEURS ET PARTENAIRES.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

SOMMAIRE

Édito .4

Gouvernance .5

Nos Missions .6

La Fondation en chiffres .7

Les actions menées en 2022 .10

Soutenir la Fondation UJM .17

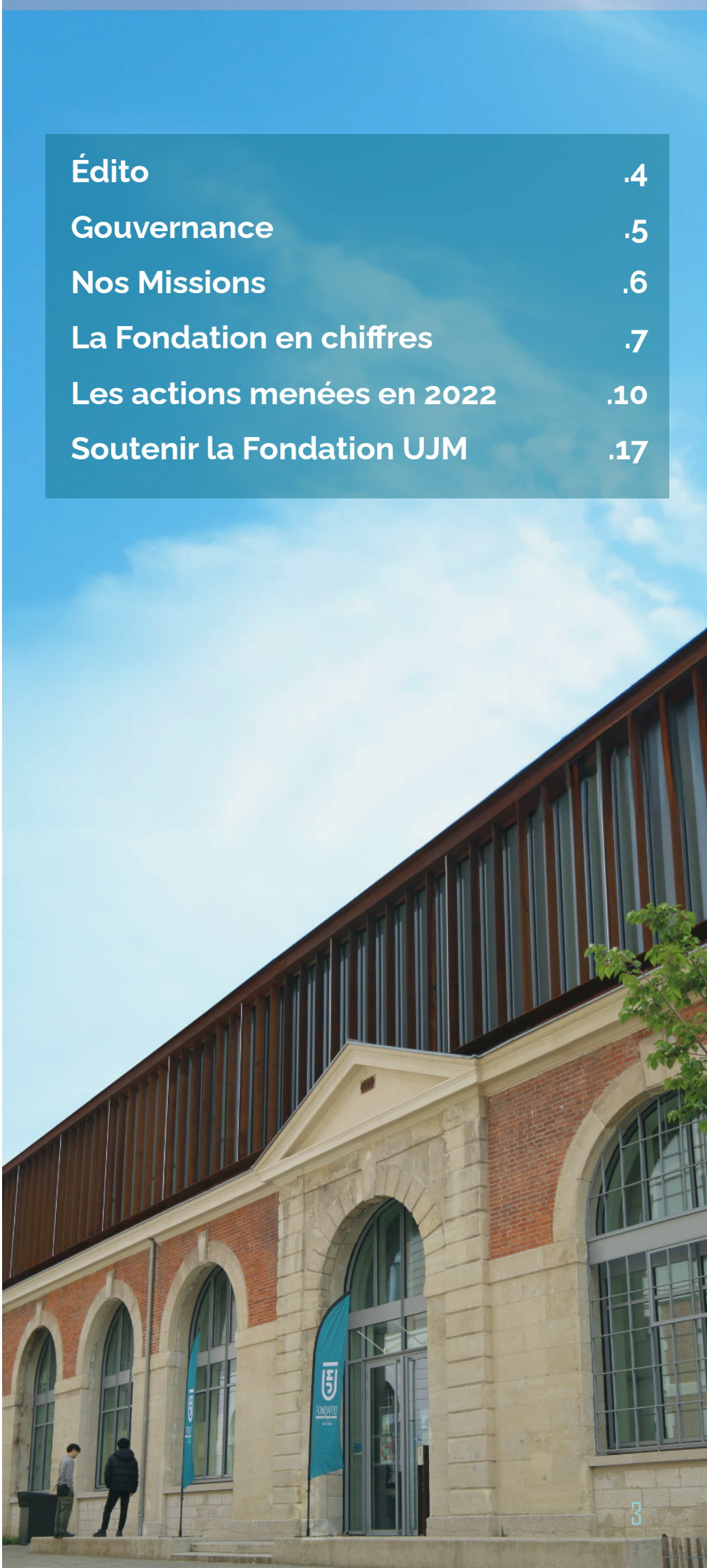

ÉDITO

2022. Une nouvelle trajectoire pour réveiller la Fondation de l'Université Jean Monnet

Au sortir de la crise COVID, la Fondation UJM ouvre un nouveau chapitre avec l'arrivée de son délégué général: Fabien Alloni.
Conscient de la richesse du territoire et du formidable atout que représente une université pluridisciplinaire telle que l'Université Jean Monnet, le nouveau délégué général relance les actions et insuffle une dynamique d'ouverture et de rapprochement entre l'Université et les acteurs économiques ligériens. Cette politique se caractérise par une stratégie autour de trois axes : les Talents, la Recherche et le Territoire.

L'introduction de ces thèmes marque une évolution significative dans la mission de la Fondation UJM.
Les Talents, qu'ils soient étudiants, enseignants-chercheurs ou entrepreneuriaux, ils sont au cœur de l'action. La Fondation s'engage à identifier, soutenir et promouvoir des parcours individuels ou collectifs exceptionnels. Une ressource humaine à suivre avec intérêt.

La Recherche, essentiellement guidée par une approche plus pragmatique et répondant à l''intérêt général, demeure un pilier central de la mission. La Fondation finance des preuves de concept qui pourraient devenir des innovations de rupture tout en contribuant à l'évolution des connaissances et au développement de solutions pratiques. Cette Recherche se doit d'être connectée et transposable au tissu économique.

Enfin, le Territoire. Il revêt une importance particulière pour répondre aux grands enjeux climatiques, économiques et sociétaux de demain. La Fondation UJM s'implique activement dans des initiatives visant à renforcer les interactions entre l'université et son environnement. Son action contribuera à développer la connaissance mutuelle, décloisonner les réseaux, favoriser l'insertion professionnelle des jeunes diplomés et inciter la création de nouveaux partenariats durables.

La Fondation invite la communauté universitaire, les partenaires du monde professionnel et les acteurs locaux à se rejoindre et à soutenir les actions de la Fondation. Par vos dons, investissons l'Avenir.

GOUVERNANCE

Bâtiment-des-Forges : ©Anne-Claire-Lauthier

GOUVERNANCE

Le Conseil de Gestion est constitué de 4 collège. Ensemble, ils assurent la gouvernance de la Fondation.

Collège des représentants de l'établissement :
M. Florent Pigeon, Président de l'université
M. Stéphane Riou, VP Conseil d'Administration et Moyens
Mme Christelle Bahier Porte, VP Recherche
M. Stéphane Foliard, VPD entrepreneuriat et formation continue

Collège des Fondateurs :
M. Philippe Maurin Perrier, Groupe HEF
Mme Gaëlle Régnard, Groupe Crédit Agricole Loire-Haute-Loire
M. Brice Ben-Hamed, Groupe SIGVARIS
M. Gilbert Delahaye, Groupe CASINO
M. Olivier Bossard, CHU Saint-Étienne
M. Chantal Germain, Groupe THALES LAS

Collège des personnalités qualifiées :
Mme Nora Berroukeche, Saint-Etienne Métropole
M. Nicolas Fournier, Société Dessintey
Mme Catherine Marin, CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne
Mme Aurélie Voltz, Musée d'Art Moderne et Contemporain

Collège des donateurs :
M. Pascal Nicard, AXALTA COATING SYSTEMS FRANCE SAS
M. François Couturier, SNF
M. Mohamed Arjdal, GROUPAMA RHONE-ALPES AUVERGNE
M. Augustin Montoussé du Lion, ENEDIS LOIRE

LE BUREAU
Il exécute les décisions du Conseil de Gestion
Président : Philippe Maurin Perrier
1er Vice-président : Stéphane Riou
2ème Vice-présidente : Christophe Remontet
Trésorier : Gaëlle Regnard
Secrétaire : Stéphane Foliard

L'ÉQUIPE
M. Fabien Alloni : Délégué Général de la Fondation
Mme Ghislaine Gauthier : Assistante de direction

NOS MISSIONS

Site-Denis-Papin-campus-Tréfilerie : ©Direction-de-la-communication

NOS MISSIONS

Forte de son identité pluridisciplinaire et ouverte à l'international, l'Université Jean Monnet est un acteur du rayonnement et de l'attractivité de son territoire. Plaçant l'étudiant au centre de ses priorités, elle mène une politique ambitieuse en matière de recherche et de formation dans le respect de ses engagements de responsabilité sociétale et environnementale.

Depuis 2011, la Fondation agit aux côtés de l'Université. Elle conduit une stratégie de mécénat engagée afin de financer des projets en faveur de la recherche, de la formation et de l'égalité des chances qui répondent à cette ambition partagée.

Véritable creuset où interagissent étudiants, enseignants chercheurs et acteurs économiques, la Fondation encourage le croisement des regards et des disciplines afin de contribuer pleinement aux grands défis sociétaux contemporains.

Révéler, accompagner et valoriser les innovations et les talents, telle est la vocation de la Fondation de l'Université Jean Monnet.
Grâce aux dons des mécènes qui lui font confiance, la Fondation de l'Université Jean Monnet entend contribuer activement au développement et au rayonnement de son territoire.
Concrètement, et en plein accord avec ses valeurs, elle soutient :

- l'émergence de projets de recherche fondamentale et appliquée à fort potentiel ;
- la création d'entreprises et l'innovation ;
- le talent et la créativité des étudiants et des chercheurs ;
- la qualité de vie étudiante et l'ouverture vers l'international.

LA FONDATION
EN CHIFFRES

Campus Trefilerie - ©Odile Drossart

LA FONDATION EN CHIFFRES

Depuis 2011

145

Bourses étudiantes

pour la mobilité internationale, la poursuite d'études et de projets professionnels pour le territoire.

379 000€ redistribués.

3.5

Millions d'euros

collectés depuis 2011, et réinvestis dans le Territoire ligérien, pour la Recherche et ses Talents.

400

Mille euros

investis chaque année au bénéfice des étudiants, de l'innovation, de la recherche, de l'enseignement, de la culture et du territoire

27

Mécènes

Nos partenaires engagés sont des entreprises, collectivités territoriales et des particuliers.

40

Projets de recherche

Orientés vers l'innovation et l'interdisciplinarité. Pour un montant **total de 600 000 €.**

150

Prix d'excellence

distribués au jeunes diplômés, DUT/BUT, Licence, Master, Ingénieur, Jeune docteur. Pour un motant **total de 240 000€.**

LA FONDATION EN CHIFFRES

En 2022

Collecte

Cette année, la Fondation a bénéficié de la générosité de ses mécènes, récoltant un total de **387 000 € de dons.** Ces fonds ont été répartis selon les 3 axes stratégiques.

Bilan financier

Cette année, la Fondation a connu une entrée de dons excédant les dépenses effectuées, et certaines de ces dépenses, telles que les remises de prix d'excellence, sont reportées à l'année 2023. **Les disponibilités** financières actuelles s'élèvent à un montant de **1 466 702 euros.**

En ce qui concerne le résultat comptable, celui-ci affiche un excédent de **228 000 euros.** Les produits générés s'élèvent à **316 000 euros,** tandis que les charges représentent **88 000 euros.**

Ces résultats positifs témoignent de la confiance des donateurs historiques dans la Fondation et la nouvelle dynamique insufflée. L'excédent de 2022 est provisionné en réserve et sera utilisé pour les actions futures de la Fondation.

Ces dons ont permi de financer des actions au profit :

- des étudiants : avec l'octroi de **bourses pour les aider** à financer une mobilité internationale, mais également à poursuivre leurs études dans le cadre du Couloir Univ'R. Ils ont également financé **des rendez-vous professionnels** pour faciliter l'emploi sur le territoire.

- des laboratoires de recherche : avec la mise en place **de fonds d'amorçage pour projets innovants.**

- du Territoire : en créant des occasions de rencontre autour de la thématique **Innovation et Recherche** mais également un moment de **réflexion** avec la philosophe Cynthia Fleury.

LA FONDATION EN CHIFFRES

En 2022

Bilan des activités

6 rendez-vous professionnels ont été organisés pour un montant total de 7 497 euros.

16 bourses à la mobilité ont été versées aux étudiants ambassadeurs pour un total de 19 800 euros.

36 007 euros ont été dédiés aux événements de promotion de la Fondation et de sa recherche.

Les fonds d'amorçages sont la plus grosse enveloppe de l'année et se sont vus attribués 151 140 euros pour 8 projets.

14 760 euros investis pour les bourses couloir Univ'R.

Bilan financier

Campagne de communication et d'attractivité en lien avec Saint-Étienne Métropole le montant dépensé s'éléve à 10 000 euros.

Frais de représentation, ils sont liés à la soirée de la Fondation et la soirée Recherche il s'élévent à 17 000 euros.

Bourses à la mobilité, cette année 16 étudiants ont bénéficier de cette bourse, les dépense s'élévent à 16 000 euros.

LES ACTIONS
MENÉES EN 2022

Maison de l'Université : ©Odile Drossart

Février

COLLABORATION
AVEC LA FONDATION BOULANGER

Territoire

La Fondation Boulanger avec l'aide de la Fondation UJM a remis **150 ordinateurs aux étudiants de l'Université Jean Monnet**. Cet acte généreux s'inscrit dans le cadre d'un programme de la fondation Boulanger visant à **soutenir le public jeune**, en l'occurrence les étudiants.

Pendant la crise sanitaire, la nécessité d'avoir un ordinateur pour suivre les cours et effectuer des travaux de groupe a été mise en lumière, faisant de ce don un moyen significatif pour faire face à cette précarité numérique.

La Fondation Boulanger a fait don de 150 ordinateurs à l'UJM, une contribution notable parmi les 2 000 ordinateurs offerts à travers la France.

Alexandre Szotylo, le relais de la Fondation Boulanger dans la région, a souligné la genèse de l'opération, expliquant qu'il s'agit d'une collecte solidaire où les clients et non-clients peuvent apporter leur ancien ordinateur, ensuite reconditionné pour être mis à la disposition des étudiants.

Les critères de distribution des ordinateurs aux étudiants stéphanois se sont basés sur leurs ressources et leurs besoins.

MERCI, à la Fondation Boulanger.

Avril - Juin

LES RDV PRO
DE LA FONDATION

Territoire

Cette année, **six rendez-vous professionnels** (PRO) ont été organisés dans diverses composantes de l'UJM.

En avril, la Faculté des sciences a accueilli cet événement, suivi par l'IAE de Saint-Étienne en mai, et en juin, la Faculté des Arts, Lettres, Langues a pris part à cette initiative.

Ces rencontres ont offert aux étudiants l'opportunité de **rencontrer des représentants de différentes entreprises** ligériennes et d'engager des échanges fructueux avec eux.

Ces interactions ont joué un rôle crucial dans le développement de la culture de l'entreprise chez les étudiants, tout en leur permettant **d'élargir leurs réseaux professionnels.**

En favorisant le dialogue direct entre les étudiants et les acteurs du monde professionnel, ces rendez-vous PRO ont contribué à renforcer les liens entre l'université et le tissu économique local, offrant aux étudiants des perspectives concrètes sur les opportunités professionnelles qui s'offrent à eux.

7 497€
Investis

Juin

AMBASSADEURS DE LA MOBILITÉ

Talents

Cette année, un total de **16 bourses à la mobilité** ont été accordées, représentant un montant **global de 15 600 €**.

Ces bourses ont offert aux étudiants l'opportunité de partir aux quatre coins du monde afin de compléter leur formation académique.

La cérémonie de remise des bourses, qui s'est déroulée avec succès le mercredi 6 juillet au bâtiment des forges, a été un événement marquant.

Ces bourses sont attribuées selon la capacité des étudiants à **promouvoir leur territoire à l'étranger ainsi que les formations universitaires,** disponibles au sein de l'Université Jean Monnet.

Cette modification vise à encourager une vision plus globale et à valoriser l'engagement des étudiants dans la **promotion de leur région d'origine** tout en poursuivant leurs études à l'international.

19 800€
Investis

Juillet

SOIRÉE DE LA FONDATION

Territoire

Lors de la soirée de la fondation qui s'est tenue le lundi 4 juillet 2022, **Cynthia Fleury, philosophe et psychanalyste** renommée, a captivé l'audience en présentant une conférence exceptionnelle intitulée **« Année Covid : qu'avons-nous (vraiment) appris ? Liberté, Sciences, Société... ».**

Cette conférence a marqué le début **d'une table ronde**, orchestrée par les enseignants-chercheurs éminents de l'Université Jean Monnet.

Au cours de cette **table ronde, ces chercheurs**, engagés de manière significative pendant la période de la COVID-19 ou ayant conduit des travaux en lien avec cette thématique, ont partagé **leurs expériences et témoignages**. Ils ont évoqué la manière dont la pandémie a agi comme un **catalyseur naturel, accélérant les progrès scientifiques** et offrant un terrain propice à des expérimentations novatrices.

Cette soirée a ainsi constitué un moment privilégié où la réflexion philosophique de Cynthia Fleury et les témoignages concrets des enseignants-chercheurs ont convergé, offrant une vision enrichissante sur les liens entre la liberté, les sciences et la société dans le contexte unique de l'année marquée par la pandémie.

7 680 €
Investis

Septembre

COULOIR
UNIV'R

Le projet

Constatant que **moins de 6% des jeunes réfugiés** (18-35 ans) ont accès à la voie des **études supérieures en 2020**, le projet commun du Haut-Commissariat pour les Réfugiés des Nations Unies, de l'UNHCR, et de l'Agence Universitaire de la Francophonie a initié, en 2022, le projet UNIV'R – Université pour les Réfugiés – soutenu par le Secrétariat Général des Affaires Européennes, plusieurs ministères français et Campus France.

Talents

Il s'agit de créer les conditions optimales pour que les deux lauréates retenues **puissent mener à bien leur master** et faciliter ainsi leur insertion professionnelle future, que ce soit en France ou à l'étranger. La Fondation UJM a entrepris des démarches de **collecte de fonds** afin de soutenir cette initiative, permettant d'apporter **un complément financier** pour des **activités culturelles, sociales et/ou sportives.** De plus, cela offre l'opportunité **d'établir des liens privilégiés avec les mécènes** de la Fondation UJM, favorisant ainsi leur intégration et leur future insertion.

Le Crédit Agricole Loire Haute Loire s'engage aux côtés de l'université et de sa fondation a apporter **un soutien actif à ces lauréates** dans leur projet professionnel et leur parcours.

14 760€
Investis

MERCI, au Crédit Agricole Loire Haute-Loire

Octobre

FONDS D'AMORÇAGES
RECHERCHE

Recherche

Le fonds d'amorçage créé en 2016 permet de soutenir financièrement des projets particulièrement fédérateurs pour l'UJM et portés par ses enseignants-chercheurs.

Il favorise l'émergence de projets à fort potentiel toutes disciplines et thématiques scientifiques confondues.

À la suite des délibérations, **huit projets ont été retenus** pour l'année 2022 parmi les douze initialement présélectionnés.

Ont été sélectionner :

- **Viviane WASCHBUSCH** (Laboratoire **ECLLA**) pour son projet «Constitution d'un fonds musicologie»

- **DAVID REBY** (Laboratoire **ENES**) pour son projet «Substitution sensorielle «voir le son»»

- **Thomas LAPOLE** (Laboratoire **LIBM**) pour son projet «Déterminants physiopathologiques du déclin des performances de marcher chez les patients atteint de paralysie cérébrale».

- **Corinne JEGAT** (Laboratoire **IMP**) pour son projet «Piéges microsphérique pour le traitement des eaux usées».

- **Laure BSAWMAII** (laboratoire **Hubert Curien**) Développement de surfaces microstructurées.

- **Frédéric ROCHE** et Mathieu BERGER (laboratoire **SAINBIOSE**) pour son projet Dysfonction endothéliale.

- **Philippe COLANTONI** (laboratoire **Hubert Curien**) pour son projet Traitement en temps réel du flux vidéo d'image spectrales.

- **Paul VERHOEVEN** (laboratoire du **CHU**) pour son projet YAP STAPH

Ces projets retenus par le jury crée de la valeur pour le Territoire.

151 140€
Investis

Décembre

SOIRÉE RECHERCHE

Territoire

La **première soirée de ce type**, tenue le 8 décembre 2022, a été conçue dans le **but précis de rassembler** les doyens, directeurs et directrices de composantes, ainsi que les responsables des laboratoires de recherche et les acteurs économiques majeurs du territoire ligérien et altiligérien.

Cet événement exceptionnel a été soigneusement orchestré à l'occasion de la remise des trophées aux **huit lauréats** des **Fonds d'amorçage recherche 2023**, ajoutant une dimension significative à la soirée.

Le choix du lieu, La Verrière, un bâtiment annexe de l'ancien site de Manufrance, a été empreint de symbolisme, incarnant les valeurs d'innovation et d'audace. Cette localisation stratégique a ajouté une dimension particulière à la soirée, créant **un cadre propice aux échanges et aux rencontres** entre les acteurs clés de l'université, de la recherche et du monde économique local.

En réunissant ces diverses parties prenantes dans un environnement imprégné de l'histoire industrielle de la région, la soirée a créé un espace propice à la célébration des réussites, au renforcement des liens et à l'exploration de nouvelles opportunités de collaboration fructueuse.

28 327€
Investis

SOUTENIR
LA FONDATION UJM

Pourquoi ?

En soutenant la Fondation Université Jean Monnet :

- Vous accompagnez une génération d'étudiants créatifs, entrepreneurs et solidaires
- Vous investissez dans une recherche et une formation de qualité, au service du plus grand nombre
- Vous contribuez activement au développement de l'Université au sein de son territoire et à l'international
- Vous diversifiez vos sources de recrutement
- Vous développez votre ancrage territorial
- Vous valorisez l'image de votre entreprise, auprès de vos collaborateurs et de vos clients

Comment ?

Véritable levier d'action, le mécénat est un soutien à un projet d'intérêt général sans contrepartie significative.

Le mécénat de compétences consiste pour une entreprise à mettre à disposition le savoir-faire et le temps de ses collaborateurs.

Avantages Fiscaux

Les entreprises bénéficient d'une réduction d'impôts à hauteur de 60% du montant du don au titre de l'impôt sur les sociétés, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires hors taxes (art. 238 bis du C.G.I.) ou jusqu'au plafond de 20 000 € pour les TPE et PME (Loi de finances 2020) avec possibilité de reporter l'excédent - si dépassement du seuil - sur les cinq exercices fiscaux suivants.

Les particuliers bénéficient d'une réduction d'impôts à hauteur de 66% du montant du don au titre de l'impôt sur le revenu, dans la limite de 20% du revenu imposable, et de 75% au titre de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI), dans la limite de 50 000 €

Faire un don

En ligne
https://fondation.univ-st-etienne.fr/fr/nous-soutenir/formulaire-dons.html ou via le QR Code en bas de page

Par chèque
Envoyé un chèque à l'ordre de l'« Agent comptable de l'Université Jean Monnet/Fondation » à l'adresse suivante :

Fondation Université Jean Monnet
11 rue Docteur Rémy Annino
42000 Saint-Etienne

Campus Trefilerie : ©Odile Drossart